

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 - Application/Opposabilité des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de ventes sont systématiquement adressées ou remises à chaque acheteur pour lui permettre de passer une commande. En conséquence, le fait de passer une commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à ces conditions générales de vente. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de la SAS D-Mold, prévaloir contre les conditions générales de ventes.

2 - Prise de commande

Les commandes ne sont définitives que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit et accompagnées de l'acompte prévu.

Votre commande implique l'acceptation des conditions générales de vente.

3 - Livraison

La livraison est effectuée par la remise directe du produit à l'acquéreur, soit par simple avis de mise à disposition, soit par délivrance à un expéditeur ou par transporteur dans les locaux de la SAS D-Mold.

4 - Délais de livraison

Les délais de livraison précisés sur les contrats ainsi que ceux confirmés par la SAS D-Mold, ne sont donnés qu'à titre indicatif et sans garantie. Les dépassements de délais de livraison ne peuvent donner lieu à des dommages et intérêts quelconque, à des retenues ou à l'annulation des commandes en cours.

5 - Garantie

Passé un délai de huit jours après réception de la marchandise, aucune contestation sur la qualité de nos produits ne sera acceptée. Les défauts et détériorations provoqués par l'usure naturelle ou par un accident extérieur (montage erroné, entretien défectueux, utilisation anormale...) ou encore par une modification du produit extérieur à D-Mold sont exclus de la garantie.

6 - Paiement

Les prix s'entendent pour paiement comptant et sont ceux en vigueur à la date de livraison, sauf stipulation contraire. Les paiements à terme qui pourront être acceptés, devront faire l'objet de traites acceptées et domiciliées. Pour les paiements à terme, le client est tenu à accepter les traites à réception de facture. Le paiement des traites ne pourra être différé sous prétexte de raisons quelconques. Nos ventes sont convenues avec paiement comptant sauf dérogation écrite de notre part. Tout retard ou incident entraînera l'exigibilité immédiate de toutes les échéances en cours, ainsi qu'une pénalité de retard à un taux d'intérêt égal à une fois et demie le taux de l'intérêt légal sans préjudice de dommages et intérêts et du droit de cesser l'infraction. Aucune ristourne n'est accordée.

7 - Réserve de propriété

Le transfert de propriété des marchandises vendues est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix. Toutefois le transfert des risques est opéré dès la remise matérielle. En cas de vente franco, les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, auquel il appartient de faire, le cas échéant, toutes réserves auprès du transporteur dans les conditions définies par la loi. En cas de litige, seul le Tribunal de Commerce de Saint-Etienne sera compétent, même en cas de pluralité de défendeus ou d'appel en garantie.

En application de la loi n° 80.335 du 12 mai 1980, le transfert de propriété des marchandises vendues est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix. Toutefois, le transfert des risques est opéré dès la remise matérielle. En cas de vente franco, les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, auquel il appartient de faire, le cas échéant, toutes réserves auprès du transporteur dans les conditions définies par la loi.

8 - Attribution de juridiction

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

A défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Saint-Etienne.